

Consultation citoyenne

Vendredi 28 septembre 2018
Lycée Jean-François Millet
1 rue de Bougainville
50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN



Organisateur : Trinôme académique

- **Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN)** représentée par M. Jean-Marc YVON, Vice-Président de l'association des auditeurs de l'IHEDN de Normandie AR3 – Département de la Manche
- **Ministère des armées** représenté par le commandant Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE, Délégué Militaire Départemental adjoint – Département de la Manche
- **Ministère de l'Éducation Nationale** représenté par Vincent PIQUOT, proviseur du lycée Jean-François Millet à Cherbourg-en-Cotentin

Organisateur de l'activité :

Trinôme académique : Le trinôme académique a pour objet de donner aux personnels de l'Éducation nationale une formation en matière de défense qui repose sur la notion de défense globale et que la sécurité de la France passe par le rapprochement entre les acteurs militaires et civils de la société.

- **Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN)** représentée par M. Jean-Marc YVON, Vice-Président de l'association des auditeurs de l'IHEDN de Normandie AR3 – Département de la Manche
- **Ministère des Armées** représenté par le commandant Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE, Délégué Militaire Départemental adjoint – Département de la Manche
- **Ministère de l'Éducation nationale** représenté par Vincent PIQUOT, proviseur du lycée Jean-François Millet à Cherbourg-en-Cotentin

Adresse – date et lieu de la consultation

Lycée Jean-François MILLET, 1 rue de Bougainville, 50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Date : vendredi 28 septembre 2018 au lycée Jean-François MILLET, de 8h00 à 11h00

Intitulé de la consultation :

La jeunesse, l'Europe et la défense

Description de l'activité :

Ateliers participatifs : 4 ateliers composés de lycéennes et de lycéens ainsi que d'étudiantes et étudiants en classes préparatoires littéraires devant répondre chacun à 3 questions portant sur l'Europe de la défense.

Nombre de participants : 96

Intervenants principaux :

Sont intervenus avant la consultation proprement dite et dans l'ordre d'apparition :

- Jean-Marc Yvon – Vice-président Manche de l'association des auditeurs de l'IHEDN
- Yannick Pincé – professeur agrégé d'histoire-géographie, doctorant en histoire contemporaine
- Yann Roumain-de-la-Touche – Capitaine de frégate et délégué Militaire départemental adjoint
- Damien Ricolvi – auditeur IHEDN et ingénieur (association nationale des auditeurs jeunes de l'IHEDN)

Synthèse de l'activité :

La réflexion demandée aux lycéens et étudiants portait sur 3 thématiques :

- L'Europe de la défense et la défense de l'Europe
- La France dans l'Europe de la défense

- L'Europe de l'armement

Questions / attentes / problèmes soulevés

La consultation citoyenne a permis de récolter les points de vue et les réflexions des lycéens et étudiants à partir de 12 questions (4 par thématiques)

1. Thème 1 : L'Europe de la défense

- 1.1. Comment pensez-vous que l'UE vous protège aujourd'hui ?
- 1.2. Qu'apporte aujourd'hui l'OTAN à la défense de l'Europe ? Donald Trump fait partir les troupes américaines de l'Europe, comment remplacer la protection américaine ?
- 1.3. Quelles sont pour vous les principales menaces aujourd'hui et dans les 10 années qui pèsent sur l'UE ?
- 1.4. Comment et dans quelles mesures l'UE peut participer à la stabilité mondiale ? Peut-on imaginer une armée européenne intervenant en Syrie

2. Thème 2 : La France dans l'Europe de la défense

- 2.1. Comment la France doit-elle participer à une armée européenne ? (Financement, matériel, hommes, commandement)
- 2.2. Quelle doit être dans les années qui viennent la place de l'arme nucléaire française dans la défense européenne ? (Abandon, indispensable, purement française, intégrée...), doit-on avoir une dissuasion nucléaire européenne, et si oui... qui appuie sur le bouton ?
- 2.3. Quelles sont les limites de la solidarité militaire française en appui aux autres états de l'Union ? (Doit-on mourir pour Riga ?)
- 2.4. L'UE doit-elle soutenir les opérations françaises à l'extérieur et comment ?

3. Thème 3 : L'Europe de l'armement

- 3.1. D'après vous quels sont les éléments qui justifient que la France seule conserve tous les éléments d'une industrie d'armement variée (armes individuelles, char, avions, navires sous-marins, lanceurs) ?
- 3.2. Il y a une concurrence entre les groupes industriels d'armement des principaux états européens, l'UE doit-elle s'intéresser à ce sujet, favoriser la concurrence ou encourager la cohérence ?
- 3.3. De nombreux pays membres de l'union achètent leur armement à des états étrangers (USA, Russie, Israël) : faut-il que l'UE intervienne pour réguler et comment ?
- 3.4. Peut-on (France ou UE) vendre des armes à tout le monde : sur quel critère faire le choix

Propositions et réflexions récoltées :

A chaque question, les lycéens et étudiants ont apporté les réflexions et les pistes suivantes. Note : les réflexions ont été regroupées par les lycéens eux-mêmes, restituées face au public et retranscrites telles-queelles (ci-dessous)

Thème 1

- 1.1- Il n'y a pas d'armée européenne donc l'Europe en tant que tel ne nous protège pas. Il s'agit pour l'instant d'une coopération entre les armées de différents pays de l'UE. Proposition : Un groupe d'intervention commun, mais maintien des armées pour chaque pays en développant les collaborations et les exercices interarmées. Une armée européenne pouvant intervenir dans le monde (avec accord / demande de la population du pays) est envisagée mais semble difficile à réaliser.
- 1.2- Sans l'OTAN, l'UE ne semble pas capable d'assurer sa défense (voir l'intervention US au cours des deux derniers conflits mondiaux). Elle doit donc nouer de nouvelles alliances, pourquoi pas avec des pays émergents (BRICS), mais plus sûrement avec les pays européens.
- 1.3- Trois échelles. Menace intérieure : montée des partis extrémistes en Europe entraînant une dislocation européenne (fermeture des frontières, rupture des alliances – Brexit). Déstabilisation de l'Europe dans la crise des migrants (aucune unité). Menaces aux frontières de l'UE : la principale menace reste la Russie et sa volonté d'expansion aux dépens de l'UE (affaire Ukraine). La Lettonie et les pays baltes restent partagés entre UE et Russie (source de conflit futur ?). Inquiétude de la posture Russe vis-à-vis des frontières européenne (exemple du survol des côtes de la Manche et de l'Atlantique par l'aviation russe). Menaces mondiales : menace hybride, le terrorisme et le cyber terrorisme (mondial et intérieur) et menaces indirectes comme la Corée du Nord et incertitudes sur les alliés (USA) compte-tenu des propos de D. Trump sur l'OTAN.
- 1.4- L'UE doit avoir une politique équilibrée vis-à-vis des pays en guerre, mais avec l'accord des peuples concernés. Pour d'autres intervenants, l'Europe devrait créer une coalition de nations fortes qui s'allieraient parfois quand l'intérêt commun est en jeu. Le nombre est dissuasif.

Thème 2

- 2.1- La France doit conserver sa force de dissuasion et rester une grande puissance militaire. Chaque pays devrait pouvoir participer (financer) la politique de défense commune à hauteur de son PIB : la participation de la France doit être identique aux autres pays.
- 2.2- Chaque pays doit avoir accès à la dissuasion avec deux possibilités dans le cadre d'une armée européenne commune pour garantir un égal accès à l'arme nucléaire, les représentants de chaque pays seraient désignés par le jeu du hasard et en restant anonymes et se seraient eux qui décideraient ou non de l'emploi l'arme nucléaire. Autre possibilité : l'arme nucléaire reste française car le jeu des alliances peut évoluer, mais pourrait être mise à disposition des pays européens menacés en cas d'extrême urgence.

- 2.3- La solidarité militaire française envers ses alliés européens est un devoir moral, cependant elle présente des limites : l'insuffisance des moyens militaires face à la puissance de certains pays (Russie). La seconde limite est économique car l'UE ne finance pas les interventions françaises. Il existe une limite identitaire : la défense européenne ne doit pas aller plus loin que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (exemple de la Crimée)
- 2.4- Les interventions françaises doivent être réalisées avec l'accord de l'UE et financées par l'ensemble de l'UE (1% du PIB de chaque pays)

Thème 3

- 3.1- L'éthique doit être prioritaire sur les questions économiques. Si chaque pays produit ses propres armes, les savoirs faire seront dilués et ne permettrons pas de lutter avec les grandes puissances. La France doit conserver son savoir-faire et ses emplois grâce à l'industrie de l'armement, mais doit pouvoir acheter ailleurs et abandonner certains secteurs où elle n'est performante. Coopération nécessaire en UE
- 3.2- Chaque pays doit conserver une autonomie en matière de production d'armement. Mais il serait cohérent qu'il y ait un regroupement au cas où l'UE devrait rentrer dans un conflit. Éviter les déséquilibres injustes de l'apport de chacun. Le risque d'un conflit interne à l'Europe est soulevé par quelques participants (guerre civile).
- 3.3- Le commerce d'armes avec des états étrangers à l'UE est une liberté propre à chaque pays et doit-être conservée. En effet il permet de développer des alliances et d'améliorer la protection des États. En revanche, qu'elles seraient les conséquences d'un conflit entre un allié européen et un partenaire commercial. L'UE n'a pas forcément besoin d'intervenir dans le commerce des armes tant que cela n'engendre pas de conflits entre pays européens.
- 3.4- En matière d'armement, l'éthique doit rester prioritaire. Nous ne pouvons pas vendre des armes à certains pays dont les valeurs sont incompatibles avec les nôtres. On ne peut donc pas leur vendre de l'armement si l'utilisation qu'ils en feront est non éthique ou va à l'encontre de nos intérêts ou ceux de nos alliés. Certains pays ont aussi des conflits d'intérêt avec nos alliés sans que nous en ayons avec eux : exemple les Émirats. D'autres pays sont des menaces potentielles : la Russie. Trois critères : partage des valeurs, pas de conflit d'intérêt avec nous ou nos alliés, pas de menaces potentielles et pas belliqueux.

Commentaire sur le déroulé de la consultation

L'introduction par M. Pincé (Professeur agrégé) sur l'histoire de l'Europe et plus particulièrement de l'Europe de la défense a permis de fixer le cadre historique nécessaire pour la compréhension des enjeux par les jeunes participants.

Les organisateurs se félicitent de l'intérêt démontré par les lycéens et étudiants et de leur implication dans cet exercice. Ce fût l'occasion pour eux de s'exprimer librement sur l'avenir de l'Europe dans un monde incertain.

Annexes :



Groupe de lycéens au travail en atelier avant la restitution



Un groupe de lycéens restitue ses réflexions au public par l'intermédiaire de son



Le public (autres classes, organisateurs et invités) écoute la restitution d'un groupe

CHERBOURG-OCTEVILLE. Consultation citoyenne sur l'Europe au lycée Millet

Quel avenir pour la défense européenne ?

À LA DEMANDE du président de la République, des consultations citoyennes sur les grands sujets de l'Europe ont été lancées par le gouvernement.

La sécurité en Europe a été identifiée par 28 États membres comme l'un des six grands axes de cette consultation. Les évolutions stratégiques enregistrées ces dernières années montrent en effet l'importance d'une réponse européenne aux défis que sont le terrorisme ou le retour de stratégie de puissance étatique. Le renforcement d'une Europe solidaire qui privilégie apparaît donc comme un besoin qu'il faut savoir définir.

Pour répondre à cette demande, la direction militaire départementale de la Manche a demandé à l'Association régionale (ARJ) Manche Cavaudo et Orne) des auditeurs de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN) d'organiser une consultation citoyenne dans chaque département.

Dans la Manche, la proposition, validée par le DVID, est la suivante : il s'agit d'interroger les lycéens de Cherbourg sur leur perception de la défense de l'Europe et de la France dans le contexte actuel et face aux menaces futures.

La place de la France

Après une brève intervention de Yannick Pincà, professeur agrégé et coopteur à la Sabonne, sur la défense du territoire européen en lien avec les institutions, 10 élèves de terminale et de classe préparatoire Jean-François-Millet ont réfléchi à trois thèmes : Comment pensez-vous que l'Union européenne protège aujourd'hui ? ; La France dans l'Europe de la Défense, comment doit-elle y participer ? ; L'Europe de l'armement, enjeu européen ou national ?

Si les questions ont paru déroutantes au départ, les lycéens ont vite approché et ont montré une certaine maturité face aux enjeux nationaux et internationaux. Dans l'impitoyable, la mise en commun

des sujets a mis en évidence le sentiment d'absence de protection militaire européenne et le souhait d'une armée européenne, financée par un pourcentage identique du PIB de chaque pays membre. Pour les élèves, la France doit néanmoins garder sa capacité militaire avec son côté force de dissuasion.

L'Otan fragilisée

Les jeunes s'inquiètent des menées des nationalistes et de la défection possible des États-Unis. Ils souhaitent une nouvelle alliance qui permettrait de gagner en autonomie, des moyens financiers nouveaux et une industrie militaire qui favoriserait l'innovation et l'indépendance vis-à-vis des grandes puissances mondiales (Russie, États-Unis, Chine).

Des menaces identifiées

L'Europe de la Défense aurait à faire face à des menaces incertaines, asymétriques et mondiales. Le monde des nationalismes inquiète, car elle pourrait provoquer des ruptures d'alliances avec l'industrialisation de pays. Les jeunes citent ainsi le Brexit, la Hongrie, l'Autriche. Ils s'inquiètent également de la Russie de Vladimir Poutine et des menaces qui planent sur les Pays baltes. Ils ont ainsi en main cire le cas de la Crimée. Les rapports entre les États-Unis et la Corée du Nord ne sont pas non plus sans inquiéter.

Solidarité entre pays

Face à un éventuel conflit en Europe, se posent pour eux les limites de la solidarité, car ils identifient des points négatifs : les moyens militaires actuels sont insuffisants pour lutter contre une grande puissance. Et quelles sont les limites morales en cas d'intervention ?

Ils font le constat que de nombreux pays européens accroissent leur armement hors de l'Union européenne. Les avis sont donc partagés sur le

pour et le contre, soit en accord avec certains nouveaux technologues, soit en développant une industrie innovante qui permette de garder les meilleurs ingénieurs en Europe.

L'Europe et les conflits

Pour les jeunes, l'Europe doit soutenir la France dans les opérations extérieures pour juguler les menaces terroristes. Une armée européenne devrait résulter de la coalition de toutes les armées des différents pays, elle aurait des caractéristiques dissuasives de par son nombre. Elle servirait à protéger l'Europe, mais n'aurait pas de caractère offensif.

La France garderait son arsenal nucléaire de dissuasion, ultime recours, car particulièrement efficace sur les populations et l'environnement.

L'IHEDN

En conclusion de cette matinée, Vincent Piquot, le proviseur, a présenté Damien Pincà, jeune ingénieur de 25 ans et membre de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN).

Damien a présenté un exposé qui présente la section jeune de l'IHEDN. Il les a invités à découvrir et à s'investir dans le monde de la Défense en participant à des présentations, des conférences de haute qualité et à des visites d'établissements dits sensibles. « Pour que l'Institut soit représenté par toutes les couches de la population. » La prochaine session régionale de l'IHEDN aura lieu à Cherbourg ou le 19 au 23 novembre.

Le capitaine de frégate, Yann Roumain de la Touche, de la Direction militaire départementale de la Manche, a conclu cette matinée, organisée par le trinôme académique, en déclarant que « l'Europe, ce ne sont pas les armées. Ce sont vous les jeunes qui construisez l'Europe de demain. Ouverture ou repli, ce sera votre choix... »

Bruno LACOTTE



Les élèves de terminale sont venus par groupes exposer le compte rendu de leurs réflexions.



De gauche à droite : Yannick Pincà, le commandant Philippe Lanier, Damien Rivoli, Thomas Fournier, le premier maître Vincent Guyonard, Yann Roumain de la Touche et Jean-Marc Vign, vice-président de l'IHEDN de la Manche.

1914-1918 Centenaire de la Grande Guerre 2014-2018

1^{er} octobre 1918
Lettre de Théodore Osmond à sa femme Blanche (Briquebec).
L'embarras du choix



Ma très mignonne petite

Cette nuit a été assez agitée. Non par le danger, il n'y en a eu aucun, mais par le dérangement. On m'a réveillé à 11 heures pour aller accompagner des blessés avec l'aide des Américains, et pour aller

au médecin-chef porter un pli. Je ne suis rentré qu'à une heure. Un instant après, le capitaine arrivait et demandait après l'aumônier du 5^e bataillon. J'ai compris par la suite que devant participer à l'action ce matin, il désirait s'entretenir avec son confesseur...

Dans la journée, j'ai été un moment en relais. Pendant que j'y étais, j'ai inspecté les anciennes tranchées boches qui défendaient le village. J'en ai rapporté des marmites et bidons émaillés, une couverture, une chemise et un pantalon blanc : je te l'envierais sans doute. Pour bricoler l'été, ce sera parfait. J'avais l'embarras du

choix : sacs, fusils, toiles de tente, bidons pleins de café étaient abandonnés. On s'attend ce soir à faire un nouveau bond en avant. Mais j'espère que la difficulté de trouver un asile, nous évitera de quitter l'excellent gorbil où nous nous trouvons.

J'avais passé un mot à S... pour avoir des nouvelles de Jean. Je lui disais que l'irréparable était à craindre. Ce n'est malheureusement que trop vrai d'après ce que tu me dis. Après plus de 4 ans de ligne, c'est vraiment terrible.

Toutes mes pensées et mes baisers les plus affectueux.

Théodore Demoué est principal clerc de notaire à Briquebec quand il est mobilisé au sein du 225^e régiment d'infanterie de Cherbourg en août 1914. Il a 30 ans, est marié, père d'une petite fille (Cloé), musicien, sportif (vélo, natation, football). À l'automne 1918, son régiment est à la poursuite de l'armée allemande qui se replie. Théodore Osmond va faire toute la guerre comme musicien et brancardier au 225^e, et entretient constamment avec son épouse Blanche, une nombreuse correspondance. Celle-ci est consultable aux Archives départementales de la Manche, sous la cote 1 J 45.



Les élèves ont réfléchi par petits groupes. Ici avec Yann Roumain de la Touche, de la DMDN.

La Presse de la Manche - Lundi 1^{er} octobre 2018